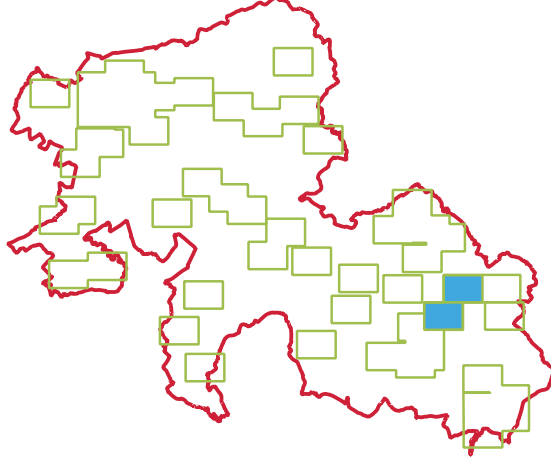
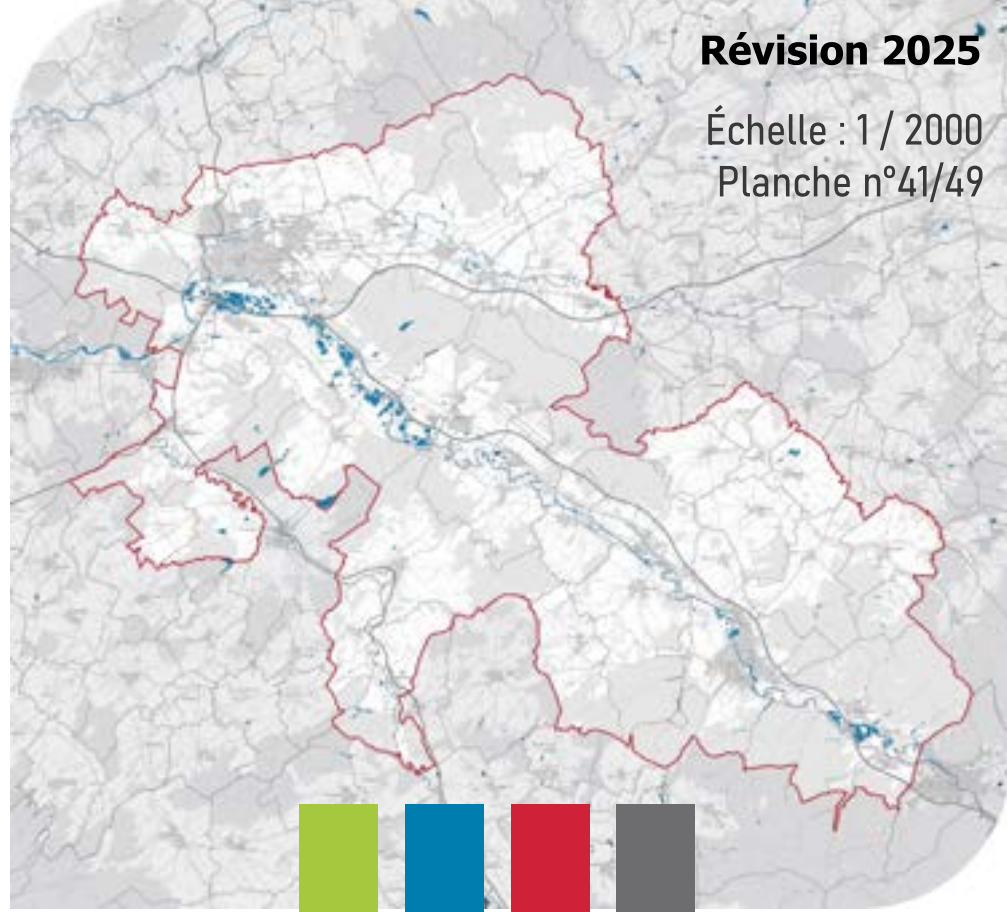


Communes concernées :
-Merviller (Criviller)



Plan local d'Urbanisme intercommunal



Révision 2025
Echelle : 1 / 2000
Planche n°41/49

Lecture des valeurs en pourcentages : x % de la surface du territoire de la commune se trouve sur cette planche.
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.



Règlement graphique
Zone urbaine
Zone à urbanisation ouverte
Zone à urbanisation fermée
Zone agricole
Zone naturelle ou forestière

Cadastre
Parcelles
Bâtiments

Prescription ponctuelle
Bâtiments d'habitations existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N (16 02)
Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)

Prescription linéaire
Règles d'implantation des constructions (10m des cours d'eau) (15 00)

Voies, chemins à conserver et à créer (24 00)

Prescription surfacique
Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (07 04)
Règles d'implantation des constructions (15 01 Bande d'implantation des constructions)
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (25 00)

